



PV CC Coppet 5/2017

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2016-2021**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 AOUT 2017

Début de la séance : 20h15
Présidence : Monsieur Yves Riesen

Ordre du jour :

1. **Modification de l'ordre du jour (si besoin)**
2. **Appel ;**
3. **Approbation du Procès-verbal du 19 juin 2017 ;**
4. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
5. **Communications de la Municipalité ;**
6. **Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;**
7. **Rapport de la Municipalité sur la motion des membres de la Commission de gestion pour rationaliser le stockage et réduire les charges du dépôt de voirie communal ;**
8. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
9. **Présentation des résultats de l'étude « Quel avenir pour la place du Four » ;**
10. **Présentation du site ExtraNet à destination des Conseillères et Conseillers, sous réserve de temps disponible.**
11. **Divers et propositions individuelles.**

1. Modification de l'ordre du jour (si besoin)

Le Président annonce que le point n° 8 est supprimé.

2. Appel

Présents : 38
Excusés : 14
Absents : 3

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.
Majorité à 20 voix.

3. Approbation du Procès-verbal du 19 juin 2017

Le Président informe qu'en page 47, il s'agit de M. Bernard Mueller.

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Le PV du 19 juin 2017 est approuvé à la majorité avec 5 abstentions.

4. Communications du Bureau du Conseil communal

Le Président informe que si la séance est courte, une introduction concernant le site extraNet vous sera présentée.

Différentes demandes de dons nous sont parvenues, le bureau du Conseil en discutera et fera une proposition d'utilisation des reliquats des jetons de présence.

Le 24 septembre, lors des votations fédérales, se tiendra aussi l'élection d'un nouveau municipal. Les candidats sont au nombre de trois.

Un conseiller a annoncé sa démission, nous sommes dans l'attente de son courrier.

5. Communications de la Municipalité

M. G. Produit : concernant la piscine-patinoire, deux services cantonaux n'ont toujours pas répondu, car deux demandes de modifications ont été faites aux constructeurs.

Les entreprises de Coppet auront accès à la déchetterie et devront payer une taxe.

Une pétition concernant un accès sécurisé à l'école du Chaucey a été déposée à la commune. La municipalité cherche une solution peu coûteuse pour sécuriser ce passage.

Le syndic félicite les trois candidats à la municipalité.

M. J.-Claude Trotti : concernant les feux de circulation de la gare, deux modifications seront faites. Premièrement, la priorité sera faite à la circulation Coppet-Commugny et deuxièmement les feux seront verts uniquement pour les piétons (plus de feu vert simultané pour les voitures et les piétons).

M. G. Produit :

Préavis déposés pour la prochaine séance du 2 octobre 2017 :

- arrêté d'imposition pour l'année 2018.

- demande de crédit de CHF 101'000.00 pour la mise en valeur du parc Maulévrier et la démolition du bâtiment ECA n° 405.

6. Communications des délégués aux divers Conseils intercommunaux

Pas de remarque des délégués.

7. Rapport de la Municipalité sur la motion des membres de la Commission de gestion pour rationaliser le stockage et réduire les charges du dépôt de voirie communal

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de gestion, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce rapport.

M. S. Voide demande s'il s'agit bien de la parcelle n° 220 comme cité dans le préavis ou de la parcelle n° 210 comme cité dans le rapport.

M. G. Produit informe qu'il s'agit bien de la parcelle n° 210 comme indiqué dans le rapport.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du rapport et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 36

Non : 0

Abst. : 1

Le rapport de la municipalité sur la motion des membres de la Commission de gestion pour rationaliser le stockage et réduire les charges du dépôt de voirie communal est accepté.

8. Présentation des résultats de l'étude « Quel avenir pour la place du Four »

La présentation est faite par M. Eduardo Camacho-Hübner.

M. E. Camacho-Hübner explique qu'il y a 60 ans les bâtiments qui se trouvaient à la place du Four ont été démolis par la commune.

Un parking est alors construit et se situe au pied du château.
Cet espace est un parking et non une place.

La présentation sera à votre disposition sur le site extranet, ou à demander à la secrétaire du conseil.

Le Président annonce que les points 10 et 11 sont annulés.

M. G. Produit remercie M. E. Camacho-Hübner pour cette excellente documentation.
Plusieurs scénarios sont envisageables et à l'unanimité les voitures sont exclues de ces projets.
Il est important de retenir que le moulin et l'eau sont deux éléments importants.

Le Président ouvre la discussion sur cette présentation.

M. J.-P. Blanchoud trouve que les ateliers ont été riches d'idées et souhaite que ce projet soit utilisé et ne soit pas mis à la trappe.

M. P. Girardi demande s'il est possible de faire ce projet par étape, en commençant peut-être par l'ouverture du Greny, et ensuite, selon l'évolution du bourg ou des demandes.

M. E. Camacho-Hübner explique que le principe de cette présentation est d'évoluer par phases.
Il est important de valoriser l'espace public ou plus radicalement de changer les habitudes.
Lors des diverses étapes, l'accès à la place ne sera pas possible et se sera une bonne expérience.

M. E. Charlot-Valdieu estime que le moulin est très important et demande si le sujet a été discuté avec M. Schenkel et quel sera l'impact sur l'évolution.

M. G. Produit informe que M. Schenkel est ouvert à la discussion et que ce patrimoine est riche et important. L'espace de la place du Four est à revoir pour diverses activités. L'intérêt de la commune et de M. Schenkel est grand.

M. M. Rodrigues trouve intéressant le projet du marché couvert. Une place couverte a du charme et la rendra vivante. L'idée d'une place hybride est à étudier.

M. R. Girod trouve l'idée du marché couvert excellente. Il constate qu'il manque une étude du point de vue économique et qu'il faut intégrer les commerçants. Il serait intéressant d'organiser un comité pour étudier ce projet dans lequel les commerçants seraient impliqués.

M. S. Voide trouve que la réflexion sur ce projet est très bonne et demande si la rénovation de la RC1 doit être discutée avant la place du Four.

M. G. Produit précise que les 7 scénarios sont compatibles avec la RC1 et que la place du Four doit y être intégrée. Actuellement, 10'000 voitures traversent le bourg en une journée.

M. E. Camacho-Hübner explique que le nombre de voitures qui traversent le bourg diminue depuis 10 ans. En transformant la place, il faudra prendre des mesures compensatoires pour remplacer les places de parc. Tous les scénarios sont compatibles avec la RC1. Une possibilité de scénario serait d'avoir des activités dans le haut de la place qui serait rendue silencieuse par la construction de bâtiments en bordure de la Grand'rue.

L'étude de la relation entre la place du Four et la Grand'rue est indispensable.

M. M. Gada estime qu'il est difficile d'apaiser la circulation sur la Grand'rue et la rue des Murs, car cela génèrera des bouchons. Cette route importante distribue les voitures aux autres communes.

M. J.-C. Trotti informe que début septembre il y aura une zone d'éclairage test sous les arcades et que les commentaires des habitants sont attendus.

Mme J. Noverraz est surprise que ces projets ne tiennent pas compte des commerçants.

M. E. Camacho-Hübner relève qu'il faut construire pour le futur et tenir compte d'une évolution pour les commerçants. Les banques ont un intérêt de visibilité et s'implantent dans les angles des rues, ce qui dénature le bourg. Il serait intéressant de revoir le règlement du bourg pour garder dans les bâtiments d'angle des commerces vivants. L'affectation des bâtiments, c'est l'affaire du Conseil communal. Les bâtiments d'angle, c'est essentiel pour la vie du bourg. Les commerçants n'ont pas l'air intéressés par ce projet, car ils ne sont pas venus aux différentes discussions. Actuellement, les commerçants ne possèdent plus leurs boutiques.

M. G. Produit note que la relation n'est pas évidente avec les commerçants. Une association a été fondée pour que la commune ait des interlocuteurs, mais les commerçants sont peu participatifs.

Mme S. Decré demande si la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) autorise la construction sur cette place.

M. G. Produit informe qu'il n'y aura pas de problème de construction sur cette place, mais seulement certaines contraintes.

M. P. Girardi estime qu'il est important pour Coppet d'intégrer des entreprises, des artisans et l'entreprise Schenkel dans ce nouveau projet.

M. St. Mazzoli se demande par quelle étape ce projet peut commencer.

M. H.-P. Zbinden demande que ce développement soit intégré, car il y a une interaction entre la place du Four et le château.

La séance est levée à 22h20.

La prochaine séance est prévue le lundi 2 octobre 2017 à 20h15.

La Vice-Présidente



Valérie Pauli Calatroni



La Secrétaire



Claire Gavin